

# 360°

## SPÉCIAL ÉLECTIONS LES PROPOSITIONS DE L'APEL

ILLUSTRATIONS NADIA DIZ-GRANA



### 360°

→ Spécial élections, les propositions de l'Apel

## L'ÉCOLE, CHEMIN DES LIBERTÉS



GILLES  
DEMARQUET  
PRÉSIDENT NATIONAL DE L'APEL

**2022 SERA UNE ANNÉE IMPORTANTE** pour notre pays avec l'élection présidentielle puis les législatives. Ces échéances ne peuvent nous laisser indifférents en tant que citoyens, mais aussi en tant que parents d'élèves, car la politique éducative de notre pays nous intéresse au plus haut point. Contribuer à l'amélioration du système scolaire a toujours été un objectif majeur de l'Apel. Nous formulons donc des propositions aux candidates et candidats avec la conviction que « *l'éducation est la meilleure arme pour changer le monde* », comme le disait Nelson Mandela. L'éducation devrait être l'un des sujets majeurs de ces campagnes à venir, au vu des enjeux pour la jeunesse. Enseigner n'est pas aisé, nous le savons tous, et la crise sanitaire nous l'a rappelé avec force. L'enseignement à distance a été salvateur mais, nous avons également pu constater que rien ne remplacerait jamais le lien professeur-élève.

### L'ÉCOLE QUE NOUS SOUHAITONS

Nous parents, essayons de définir le type d'écoles que nous souhaitons pour nos enfants. L'étude qualitative que nous avons réalisée avec BVA nous donne des lignes directrices (voir pages 18-19).

Nous voulons une école permettant toutes les réussites, adaptée à chaque jeune où il puisse s'épanouir dans la voie qu'il a librement choisie.

Nous désirons une école qui évalue les élèves avec une approche qui les aide à grandir, mais également une école sachant évaluer ses propres pratiques éducatives.

Nous voulons une école que chaque parent puisse choisir librement sur la base d'un projet éducatif clair.

Nous voulons un réel partenariat avec les collectivités locales qui permette une équité matérielle entre chaque jeune, où qu'il soit scolarisé.

Nous demandons qu'un lien plus fort puisse s'instaurer entre l'école et le monde professionnel pour mieux préparer l'avenir de nos enfants.

Nous souhaitons que se vive dans les établissements une alliance éducative entre l'école et la famille pour mieux accompagner le jeune et que l'école soit un lieu de vie épanouissant pour lui.

Nous voulons que chaque élève puisse être accueilli, écouté et vive à l'école la fraternité éducative. Nous voulons voir s'instaurer une laïcité positive.

### FORTS DE NOS DEUX MILLIONS D'ÉLÈVES

Osons porter ces propositions et aller à la rencontre des candidates et candidats afin de leur montrer que les parents des deux millions d'enfants scolarisés dans l'enseignement libre ont des idées pour améliorer le système éducatif de notre pays. Afin de contribuer à éduquer les jeunes qui seront les acteurs libres du monde de demain.

Puisqu'il s'agit de bâtir une école dans laquelle les libertés pourront coopérer, chacun doit se sentir investi. Cette école-là ne peut se construire seule, elle nécessite la mobilisation de tous. ✖

# L'ÉCOLE QUE NOUS VOULONS POUR NOS ENFANTS

Les plus récents sondages le montrent<sup>(1)</sup>, pour les Français l'éducation doit être au centre des débats politiques. L'Apel en est plus que jamais convaincue. L'éducation et l'école sont les piliers de notre société. Pour comprendre ce monde qui change, l'autre qui est différent, et trouver sa place dans le monde. L'Apel souhaite une école résolument tournée vers l'avenir. Pleins feux sur six de ses propositions fortes. PAR CLAIRE ALMÉRAS ET SYLVIE BOCQUET

## UNE ÉCOLE DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉQUITÉ

**NOTRE PROPOSITION :** Les temps périscolaires (cantine et garderie), qui sont des temps importants de la scolarité, doivent faire partie intégrante du temps scolaire pour ne pas pénaliser les familles défavorisées. Et pendant ces temps périscolaires, notamment pendant la pause méridienne, les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ne doivent pas être à la charge des familles. Les jeunes en situation de handicap ont besoin, comme tout élève, de continuité dans leur accompagnement.

### Une école plus inclusive

Nous ne pouvons aller que dans ce sens et soutenir cette proposition de l'Apel. Les parents d'enfants handicapés ont déjà suffisamment de dossiers à traiter, qu'ils soient administratifs, médicaux ou paramédicaux. Il y a tellement de singularités à gérer pour ces familles qu'il est très important que le temps périscolaire soit un temps dont ils n'ont pas à se préoccuper. L'inclusion doit également être possible en dehors des seuls temps de classe, sans que la charge financière et mentale ne reviennent aux familles, qui là encore, ont largement de quoi faire. L'inclusion requiert une équité de traitement entre les familles.

**SERVANE CHAUVEL**  
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE ASSOCIATION ARPEJEH

### Des mesures politiques équitables

La question que la société doit trancher est de savoir quel est le périmètre de l'école. C'est un vrai sujet. Quand il s'agit d'imposer des règles sur la cantine, les associations sportives, l'âge de scolarisation obligatoire, le responsable politique considère qu'il s'agit d'une continuité de service public, mais au moment d'y affecter des moyens, alors là il n'est plus question du service public d'éducation. C'est un paradoxe et une distorsion qui posent problème et qui souvent touchent les plus fragiles. Si une mesure politique est indispensable à l'école, alors il ne doit pas y avoir d'écarts de traitement entre les familles qui scolarisent leurs enfants dans un établissement public ou privé sous contrat d'association avec l'État. Il en va de l'équité de traitement au nom de la liberté de choix des familles. Qu'il s'agisse de la cantine, des temps d'accueil le matin ou le soir, ou de la présence des AESH auprès des élèves en situation de handicap, s'ils sont considérés comme des temps indispensables de l'école, alors ce ne sont pas les familles qui doivent en supporter la charge financière.

**PIERRE MARSOLLIER**  
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX RELATIONS POLITIQUES,  
SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

### À CONSULTER

Retrouvez l'intégralité des propositions de l'Apel sur [www.apel.fr](http://www.apel.fr)

(1) Les thèmes prioritaires pour les Français à un an de l'élection présidentielle ; OFOP-Fiducial pour Sud Radio, avril 2021.

360°

→ Spécial élections, les propositions de l'Apel



## UNE ÉCOLE DE LA RELATION ET DU RESPECT

**NOTRE PROPOSITION :** L'école doit aider à développer la culture du questionnement et donner une éducation aux médias pour aiguiser l'esprit critique des jeunes et les aider à acquérir ainsi une bonne compréhension du monde.

### Canaliser l'esprit critique

J'ai passé la moitié de ma carrière d'enseignante dans des lycées français à l'étranger. Il faut avoir conscience que les élèves français sont connus à l'étranger pour avoir un esprit critique très aiguisé. Un père d'élève, en Turquie, m'avait dit que depuis que son fils était scolarisé dans notre établissement, il remettait en cause tout ce que disaient ses parents. Nous avons en France, certainement à cause du siècle des Lumières, une culture qui est imprégnée par l'esprit critique. Les élèves français, contrairement aux élèves anglo-saxons, savent bien mettre en valeur les contradictions internes à un sujet.

Il me semble donc également important d'apprendre à canaliser l'esprit critique. Pour qu'il ne devienne pas prétexte à tout remettre en question. Nous savons bien qu'aujourd'hui il y a un vrai problème avec la tentation du complotisme et la croyance dans les fake news. Les jeunes sont fascinés par les infos immédiates et les témoignages, comme s'ils étaient force de vérité. Il y a déjà beaucoup de choses qui sont faites en cours d'EMC, français, philosophie, histoire-géo, histoire des arts, langues, et par les professeurs documentalistes pour apprendre aux élèves à appréhender un document. Vérification de la source, rigueur de l'argumentation, croisement des informations, etc. sont autant d'outils qui sont mis à leur disposition. Mais il faut également contrebalancer cela par la confiance dans le corps enseignant et dans les professionnels qu'ils rencontreront. L'époque est très critique. Il faut être prudent et valoriser ce qui est positif. Le jeu en vaut la chandelle.

**ISABELLE MASSON**  
ENSEIGNANTE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE,  
LYCÉE SAINT-THOMAS D'AQUIN, PARIS (7<sup>e</sup>)

### Un rapport pour aller plus loin

Le rapport d'un groupe d'experts ÉMI (Éducation aux médias et à l'information) insiste sur le fait qu'il faut renforcer l'éducation aux médias et à l'information à l'école et la faire évoluer pour répondre aux enjeux sociétaux actuels. Parmi les pistes évoquées par le rapport : renforcer et structurer l'ÉMI dans la formation initiale des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés ; produire des ressources pour répondre au mieux aux besoins et attentes des enseignants et des élèves ; créer un curriculum des compétences et connaissances des élèves en ÉMI, de l'école au lycée. « Il convient de prévenir les usages détournés, voire illégaux, des opportunités offertes par le média numérique en matière d'information. L'école porte une responsabilité dans la mise en œuvre de cette prévention. Ce qui est en jeu, c'est la capacité à discerner les usages responsables du numérique, faire usage d'esprit critique à bon escient, comprendre et interpréter les flux d'informations, distinguer connaissances et croyances, etc. »

**RENFORCER L'ÉMI ET LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE**  
RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS ÉMI (ÉDUCATION  
AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION), JUIN 2021

### FOCUS ORIENTATION

**NOTRE PROPOSITION :** Découvrir et connaître les codes de l'entreprise et du monde professionnel

« Pour nous, cette proposition est évidemment nécessaire et c'est dans ce sens que nous menons toutes nos actions. Il est essentiel que dès que possible, les jeunes puissent découvrir le monde professionnel et l'entreprise, soit en allant y passer du temps, soit en rencontrant dans les établissements des professionnels. Une façon pour eux de se rendre compte que l'univers professionnel est différent du milieu familial ou éducatif. L'école, à juste titre, est focalisée sur l'acquisition de savoirs académiques. Comprendre les codes de l'entreprise, c'est percevoir que dans cet univers les com-

pétences sociales et comportementales seront tout autant nécessaires et utiles aux jeunes. Dans le monde professionnel, les cartes sont rebattues et les élèves peuvent entrevoir que, eux aussi, pourraient y avoir une place en mettant en valeur de grandes qualités relationnelles, par exemple. La découverte du monde professionnel, notamment la rencontre avec des entrepreneurs, doit être intégrée aux programmes scolaires. Aujourd'hui, nous touchons 85 000 jeunes par an. D'ici aux dix prochaines années, nous visons les 600 000 élèves par an. L'Apel est un acteur et un relais très important pour offrir aux jeunes l'opportunité de découvrir le monde professionnel. »

**Béatrice Viannay-Galvany**, déléguée générale association  
100 000 entrepreneurs.



## UNE ÉCOLE DE L'AUTONOMIE ET DE L'ÉPANOUISSEMENT

**NOTRE PROPOSITION :** Le chef d'établissement doit pouvoir recruter ses enseignants pour constituer une équipe éducative où le dynamisme, les échanges d'idées et de pratiques, la coopération seront sources de richesse. Coopérer, c'est démultiplier les forces.

### Une forte autonomie de recrutement dans les pays de l'OCDE

« D'après l'enquête Thalys, 70 % des chefs d'établissement de collèges se déclarent en moyenne complètement autonomes dans le recrutement de leurs enseignants. En France, ce sont seulement 20 % des chefs d'établissement qui déclarent une certaine autonomie. Pour donner quelques comparaisons, l'autonomie de recrutement est de 100 % au Danemark et aux Pays-Bas, 97 % en Suède, 88 % en Angleterre, 64 % en Italie et 45 % en Espagne.

Les études internationales, notamment Pisa 2015, ont montré qu'il y a une corrélation positive entre l'autonomie de recrutement des enseignants et les performances des élèves. Un chef d'établissement secondé par une équipe qui soutient son projet pédagogique aura de meilleurs résultats.

En France, donner plus d'autonomie aux chefs d'établissement en matière de recrutement nécessiterait une transformation du système éducatif et devrait s'accompagner d'une formation des chefs d'établissement.

Quelques réserves toutefois, cette autonomie de recrutement peut entraîner des disparités accrues entre les établissements en matière de qualification et d'expérience du personnel. Les écoles les plus favorisées seraient certainement en mesure d'attirer de meilleurs candidats. Un phénomène que l'on a observé, dans les années 2000, en Suède avec des résultats en baisse et des inégalités de performance entre les écoles en hausse. »

**CORINNE HECKMANN**  
ANALYSTE À LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION, OCDE

### Pour mener des projets pédagogiques innovants

« C'est idéalement une très bonne idée que le chef d'établissement puisse constituer son équipe autour d'un projet, avec des professionnels motivés, impliqués et qui pourront se rendre disponibles. Il ne s'agit pas de faire un choix en fonction des contenus disciplinaires, mais plutôt selon des critères humains. Il est très important que les enseignants aient la capacité de comprendre les élèves actuels, qu'ils proposent un enseignement et une pédagogie qui valorisent les élèves en repérant ce qui est positif.

Actuellement, un chef d'établissement peut être confronté à des personnes réfractaires aux changements. Ce qui pose problème, si l'on veut mener des projets pédagogiques innovants. Dans l'établissement que je dirige, il y a beaucoup d'élèves fragiles, qui sont très différents les uns des autres. Pour accueillir tous ces profils, l'équipe idéale doit être hétérogène et faire preuve de sensibilité et d'une grande adaptabilité.

Le seul bémol serait de constituer des équipes trop homogènes, ce qui figerait la proposition pédagogique. »

**JEAN-FRANÇOIS CHAUVIN**  
CHEF D'ÉTABLISSEMENT, ST BENOIT MAUPERTUIS,  
LE MANS (SARTHE)

### FOCUS ORIENTATION

**NOTRE PROPOSITION :** Mettre en place dès le primaire l'éducation au choix

« C'est une proposition très pertinente qui rejoint la démarche Orientation-vocation que nous menons depuis plusieurs années en Haute-Savoie. Elle consiste à apprendre aux enfants, dès la maternelle, à choisir, à être conscients de leurs choix et à apprendre de ceux-ci. Au-delà de l'orientation, cette démarche aide les enfants à développer, à l'école comme à la maison, leur esprit critique. L'école qui est ce lieu merveilleux d'apprentissage des savoir-être et des savoir-faire devrait être également celui où l'on apprend



## UNE ÉCOLE DE TOUTES LES RÉUSSITES

**NOTRE PROPOSITION :** Modifier l'évaluation pour qu'elle ne soit plus sanction, mais qu'elle aide réellement l'élève à progresser.

### Révéler les talents

Tout au long de sa scolarité l'enfant s'approprie, souvent malgré lui, une culture de l'évaluation disciplinaire qui le pousse à se comparer aux autres, ce qui peut l'amener à avoir une mauvaise connaissance de lui-même, voire à une mésestime de soi. Pour que l'évaluation soit positive, il faudrait aider les jeunes, au-delà de leur réussite dans telle ou telle matière, à prendre conscience de leur personnalité propre et de leurs atouts. Ce qui se fait déjà au collège avec l'évaluation par compétences.

L'enseignement catholique, en développant de nombreux projets dans ses établissements, donne aux élèves de multiples possibilités de révéler leurs talents. Prenons le temps d'un dialogue, au moins deux ou trois fois par an, au cours duquel les adultes donneront la parole aux jeunes, non pas pour qu'ils s'expriment uniquement sur ce qu'ils ont appris, mais sur ce qui les a fait grandir. Découverte de la solidarité, de la complémentarité avec les autres, autonomie, sens des responsabilités... Des compétences qui leur seront nécessaires leur vie entière. »

**FRANÇOISE GAUTIER**  
DIRECTRICE DIOCÉSAINNE DES CÔTES D'ARMOR

### Une évaluation par contrat de confiance

« Je ne peux que soutenir cette proposition de l'Apel. Il faut tout faire pour se dégager de ce rapprochement encore trop fréquent entre l'évaluation et la sanction, ce que j'ai appelé la constante macabre. N'oublions pas que l'évaluation représente seulement 1/12<sup>e</sup> du temps scolaire. Or, tout se passe comme si l'essentiel se jouait au moment des contrôles. Bien sûr, l'évaluation est utile, mais elle n'est pas une fin en soi. Ce qui compte, c'est le temps de formation de l'élève. Il est surprenant de constater que petit à petit, l'enseignant formateur devient un enseignant évaluateur. Il ne s'agit pas non plus de donner des bonnes notes à tout le monde, mais de récompenser, à sa juste mesure, le travail fourni par l'élève.

Il est urgent de mettre en place l'évaluation par contrat de confiance. S'entraîner pour restituer à l'identique des notions apprises, savoir ce sur quoi on sera évalué, avoir une semaine avant le contrôle la liste des questions étudiées en classe... En temps limité,

personne ne peut résoudre un problème nouveau et cela est valable en maths comme en français ! Et si l'on souhaite évaluer l'inventivité, celle-ci doit faire l'objet d'un contrôle à part. Il s'agit bien de mesurer la compréhension de l'élève, de récompenser son travail en confiance sans piège. Ainsi, les relations avec le professeur en seront améliorées. »

**ANDRÉ ANTIBI**  
PROFESSEUR ÉMÉRITE DE MATHÉMATIQUES

à se questionner plutôt qu'à répondre aux injonctions. J'ai choisi l'activité de coloriage, pourquoi ? Qu'est-ce qu'elle m'apporte ? Plus tard, au collège et au lycée, les jeunes auront déjà cette habitude mentale de choisir en s'interrogeant, ce qui les amènera à mieux se connaître. C'est une démarche qui doit être suivie tout au long de la scolarité avec un discours adapté à la maturité de l'élève. Elle est particulièrement précieuse pour la découverte des métiers. Pompier, médecin, boulanger... L'enfant peut être invité à se questionner sur ce qui lui plaît dans ces métiers, sur ce qu'ils évoquent pour lui, puis progressivement la proposition s'élargit et il découvre bien d'autres univers professionnels et des horizons prometteurs.

.....  
Veronique Armaingaud, co-responsable du service ICF-Apel 74 et membre du BDI O du lycée St Michel, à Annecy (Haute-Savoie).



360°

→ Spécial élections, les propositions de l'Apel

« Préparer les enfants à choisir leur avenir professionnel. Leur donner toutes les connaissances nécessaires pour pouvoir s'orienter vers le métier qu'ils désirent. »

UN PARENT

leurs parents, l'apprentissage renforcé des langues étrangères. Essentielle également et gage d'ouverture et de compréhension du monde contemporain, l'éducation aux médias est plébiscitée.

### UNE ÉCOLE PROCHE DU MONDE PROFESSIONNEL

C'est une attente commune aux jeunes et aux parents. Elle fait à la fois écho à une vision pragmatique de la réussite et de l'insertion et au souhait d'une école en lien avec la réalité économique, le monde de l'entreprise, la logique du travail et la vie au quotidien. L'école ne doit pas être un espace clos, à une époque où les représentations du monde du travail changent. L'apprentissage, avec la moitié des contrats signés dans l'enseignement supérieur, et l'alternance se développent, les formations courtes se multiplient ainsi que les passerelles d'une

« L'école doit nous enseigner la critique, la liberté de pensée et surtout la confiance en soi. Rien n'est déterminé d'avance. Tout le monde est capable d'avoir le parcours qu'il veut. »

UN JEUNE

filrière à une autre. Afin de jouer son rôle de tremplin vers la vie professionnelle, les jeunes, comme leurs parents, demandent plus de découvertes des métiers, plus de stages et de visites en entreprise, des interventions de parents qui présentent leurs métiers. Plus d'attention et de soin à l'orientation, une revalorisation des métiers manuels en les intégrant plus tôt dans le cursus scolaire, sur le modèle des pays d'Europe du nord, avec pour tous les élèves des enseignements pratiques de cuisine, menuiserie et pourquoi pas de développement durable et de gestion des finances. Une pédagogie davantage enracinée dans le concret, où l'approche par compétences a autant de valeur que l'approche théorique. Il est ainsi nécessaire de valoriser tous les métiers sans oublier les compétences manuelles qui sont porteuses de sens.

### UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE

L'école qui est un projet collectif obligatoire n'échappe pas à la défiance générale vis-à-vis des institutions. Dans ce contexte, les parents souhaitent que l'école ait les moyens de permettre à chacun de leurs enfants de s'en sortir. Plus cette défiance est présente, renforcée par les résultats médiocres de la France aux enquêtes scolaires internationales, plus la demande d'accompagnement individuel est forte. Les parents et les jeunes demandent une école plus à l'écoute des

élèves, capable de s'adapter à leurs rythmes et à leurs besoins spécifiques, pour une prise en charge personnalisée. Cela passe par le renouvellement des pratiques pédagogiques vers une pédagogie du soutien et de la bienveillance. De nombreux parents demandent des classes de niveaux, des classes en petits groupes. Ils souhaitent massivement, les jeunes également, des effectifs réduits dans les classes et une augmentation du nombre d'enseignants, ce qui permettrait un meilleur suivi des élèves en difficulté (échec scolaire, difficultés d'apprentissage, troubles dys, haut potentiel...). Les jeunes sont soucieux de ne pas se retrouver sans enseignant, en raison d'une absence qui ne peut être remplacée. De ce fait, les enseignants sont au cœur de ces attentes : parents et jeunes souhaiteraient qu'ils soient idéalement plus présents et mieux formés aux enjeux actuels. ✖

## SONDAGE UNE FORTE DEMANDE DE CHANGEMENT

L'Apel a demandé à l'institut de sondages BVA de mener une étude qualitative en ligne auprès de parents d'enfants scolarisés, de la maternelle à l'enseignement supérieur (20 % scolarisés dans l'enseignement catholique), et de jeunes de 15 à 24 ans. Quelle est leur vision de l'école ?

PAR SYLVIE BOCQUET, EN COLLABORATION AVEC JULIEN GOARANT DE L'INSTITUT BVA

**INTERROGER** à la fois les jeunes et leurs parents sur leur perception et leur vision de l'école, la démarche n'est pas si fréquente. Au départ, six questions identiques pour les uns et les autres (voir encadré ci-contre). À l'arrivée, des résultats parfois inattendus, mais surtout une vision partagée autour d'une école ouverte, pragmatique et bienveillante. Autant d'éléments de dialogue entre les jeunes et leurs parents.

### UNE ÉCOLE PLUS MODERNE ET PLUS OUVERTE SUR LA SOCIÉTÉ

L'école se doit d'être ouverte sur la société. Pour les jeunes, elle doit les aider à devenir les adultes qu'ils seront demain. Pour les parents, l'école représente ainsi le lieu idéal d'apprentissage de la vie en société, un espace sûr et paisible, avec une discipline propice au travail. L'école se doit d'être exemplaire.

Pour les parents, plus que pour les jeunes, les fondamentaux académiques, lire, écrire, compter et les

matières comme le français, les mathématiques et l'histoire sont les savoirs indispensables pour trouver une place active et positive dans la société. Les jeunes valorisent moins ce rôle de transmission de la culture et des savoirs, mais attribuent à l'école un rôle global et ambitieux de formation des futurs citoyennes et citoyens : apprendre les bases d'un comportement civique et social et ainsi assurer le vivre ensemble.

Au-delà de la seule instruction, une majorité de parents sont attachés à la transmission des valeurs républicaines de respect, de tolérance, de fraternité et de laïcité, conditions d'une bonne insertion dans la société et rempart contre les revendications identitaires. Ce que les jeunes approuvent, mais traduisent avec une plus grande exigence encore : de l'école, ils attendent qu'elle leur donne les moyens de se réaliser au mieux. Ils appellent de leurs vœux, une école de l'épanouissement et du succès.

Une demande récurrente de certains jeunes et de

### ZOOM

#### LES SIX QUESTIONS

- Quel est le rôle de l'école aujourd'hui ?
- Pour mieux remplir son rôle, que devrait faire l'école ?
- Les établissements scolaires disposent-ils de suffisamment de liberté pour accompagner au mieux les enfants ?
- Comment l'école pourrait-elle aider les enfants à se projeter dans l'avenir et à construire leurs projets ?
- Comment pourrait-elle repenser les relations entre les personnes au sein de l'école et avec tous les partenaires de la société ?
- Comment pourrait-elle disposer de plus d'autonomie pour adapter son fonctionnement.

## LA CULTURE DE L'ÉVALUATION GAGNE ENFIN DU TERRAIN DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Comme beaucoup de pays de l'OCDE, la France s'est dotée d'un cadre législatif pour évaluer les établissements scolaires. L'Apel soutient fortement ce changement culturel.

PAR NATACHA LEFAUCONNIER

**L'ÉVALUATION** est souvent vue comme un contrôle. Ce n'est pourtant pas l'esprit de la démarche d'évaluation des établissements mise au point par le Conseil d'évaluation de l'école (CEE). L'évaluation du service public d'éducation est considérée comme un levier d'amélioration de la qualité de l'enseignement. Elle s'avère encore plus nécessaire avec la décentralisation, l'augmentation de l'autonomie des établissements, et des attentes accrues sur les résultats et les acquis des élèves.

En juillet 2020, le CEE a défini un cadre méthodologique et des outils, afin d'évaluer tous les établissements publics et privés sous contrat tous les cinq ans, par « vague » de 20%, en commençant par le second degré pour 2020-2021 (des collèges surtout, les lycées étant mobilisés sur la réforme du bac).

### UNE AUTO-ÉVALUATION PARTICIPATIVE

L'établissement procède d'abord à son auto-évaluation. « C'est un changement culturel », reconnaît Béatrice Gille, présidente du CEE. Cette démarche doit être participative et collaborative, et réunir sur tous les points enseignants, personnels de direction et d'administration, mais aussi parents et élèves, voire bénévoles et personnels de droit privé.

En s'appuyant sur des questionnaires disponibles sur le site du CEE, les établissements analysent leurs projets, leur mise en œuvre, les objectifs, ainsi que les résultats escomptés et obtenus. « Que considérons-nous avoir bien réussi ou moins bien réussi ? Pourquoi ? Quels sont nos atouts ? Nos points de vigilance ? » sont quelques-unes des questions à se poser. Quatre domaines sont examinés : « les apprentissages et parcours des élèves », « la vie de l'élève et le climat scolaire », « les acteurs, le fonctionnement et la stratégie de l'établissement », « l'environnement institutionnel et parte-

rial ». La finalité ? Définir les priorités stratégiques, les pistes d'action et les besoins en formation. Un rapport d'auto-évaluation, présenté pour information en conseil d'administration, est ensuite envoyé aux autorités académiques.

### UNE ÉVALUATION EXTERNE

Prolongement de l'auto-évaluation, l'évaluation externe s'appuie sur le rapport transmis par l'établissement. Formés à l'IH2EF (Institut des hautes études de l'éducation et de la formation), des évaluateurs, constitués en équipe mixte (inspecteurs, personnels de direction, cadres pédagogiques et administratifs, enseignants) visitent l'établissement concerné durant deux jours, avant de rédiger un rapport provisoire, présenté à l'établissement avant la version définitive.

Ne serait-ce pas là une forme d'audit, d'où découleraient des exigences supplémentaires, là où l'établissement n'est pas performant (avec des budgets de plus en plus réduits), s'inquiètent chefs d'établissement et enseignants ? « Ce n'est ni un contrôle ni de l'audit, se défend le CEE. C'est une posture que les évaluateurs doivent apprendre, ils doivent d'ailleurs signer une charte de déontologie. » Gilles Demarquet,

### FOCUS

#### ET DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ?

En juin 2021, une modification a été apportée au cadre d'évaluation, afin de prendre en compte les spécificités des établissements privés sous contrat, notamment l'organisation en ensemble scolaire. Ils devraient représenter environ 12% des établissements évalués pour cette seconde vague (avec de fortes disparités d'une académie à l'autre).

Si certains ont préféré attendre le cadre de l'évaluation du premier degré, d'autres ont choisi d'évaluer dès à présent leur ensemble scolaire. C'est le cas de l'Ensemble scolaire Bourges-Centre (ESBC), dans le Cher, qui compte 2 660 élèves et une communauté éducative de 260 adultes. « Nous avons constitué trois commissions d'auto-évaluation,

pour le collège, pour le lycée et pour l'institut d'enseignement supérieur, mais nous laissons les écoles de côté pour l'instant », appuie Arnaud Patural, le chef d'établissement.

« Nous avons fait le choix d'une évaluation globale, et pas uniquement sur la partie pédagogique qui nous lie à l'État. On ne peut pas comprendre un établissement de l'enseignement catholique sans tenir compte de la vision anthropologique à l'origine de son projet d'enseignement. On ne s'enferme pas dans les outils prévus pour le secteur public, mais on crée les nôtres en s'appuyant sur ces bases », détaille Arnaud Patural, pour qui l'auto-évaluation est à la fois « un devoir par rapport à l'État, s'agissant d'une mission de service public, et l'opportunité pour la communauté éducative de prendre du recul sur ses pratiques ». Une première tendance se dégage des évaluations remontées par les rectorats : la forte demande de travail collaboratif entre équipes enseignantes.

président national de l'Apel, renchérit : « Le but n'est pas que les écoles se comparent entre elles, mais de partager des bonnes pratiques. Cette démarche d'évaluation n'est pas mise en place pour juger, mais pour améliorer le parcours des élèves et de toute la communauté éducative. »

« Si un groupe de professeurs organise des ateliers de préparation au grand oral, pour aider les élèves à s'expri-

mer, il faudra évaluer s'ils sont efficaces. Si certains n'ont pas la bonne gestuelle, on pourra améliorer le processus avec un atelier de théâtre », illustre Vincent Goutines, vice-président national de l'Apel.

Gilles Demarquet de conclure : « Et si l'un des aspects positifs était l'introduction d'une plus grande culture de l'évaluation des projets entrepris au sein des communautés éducatives ? »